



Office National de Lutte contre
la Fraude et la Corruption

Bureau des Plaintes et
Dénonciations(BPD)

Le Responsable

Dakar, le 04 Décembre 2019

Objet : accusé de réception du dossier 96/19/BPD/04/12/2019

Référence : votre courriel en date du 03/12/2019

Cher Monsieur,

Par votre courriel visé en référence, vous attirer l'attention de l'Office National de Lutte Contre la Fraude et la Corruption (OFNAC) sur la volonté de M. Mame Mbaye NIANG d'être blanchi par un rapport de l'OFNAC, sur le dossier du PRODAC.

En retour, nous vous informons que votre lettre a été transmise aux services compétents de l'OFNAC et, vous serez informé de la suite qui lui sera réservée.

Veuillez croire, **Cher Monsieur**, à l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la Présidente et par délégation



L'Adjudant Major Mamadou DIOUF

//-)

Monsieur Seybani SOUGOU
Email : sougouparis@yahoo.fr